

INVITATION | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Petites Villes de Demain » Signature de la convention d'opération de revitalisation du territoire

Vendredi 14 avril 2023 | 11 heures
Salons de l'Hôtel de Ville

Les membres de la presse sont cordialement invités à la conférence de presse qui se tiendra le vendredi 14 avril 2023 dans les salons de l'hôtel de ville, en présence de Mme Véronique Arnaud-Deloy, Maire d'Apt, entourée de Mme Christine Hacques, sous-préfète de l'arrondissement d'Apt, Mme Dominique Santoni, présidente du conseil départemental de Vaucluse, et de M. Gilles Rippert, président de la communauté de communes du Pays d'Apt Luberon, représenté par M. Patrick Merle, Vice-Président.

La signature de la convention d'opération de revitalisation du territoire entre les quatre partenaires permettra de revenir sur les étapes qui ont marqué le déroulement du programme « Petites Villes de Demain » depuis la labellisation de la Ville d'Apt, le 16 octobre 2020.

L'événement sera aussi l'occasion d'échanges entre la presse et les représentants de la commune, de la communauté de communes, du département et de l'Etat, sur les perspectives du programme à l'horizon 2026.

Programme

11h00 - Accueil de la presse

11h10 - Conférence de presse

- Enjeux et objectifs du programme « Petites Villes de Demain »
- Echange de questions/réponses avec la presse
- Signature de la Convention
- Photos

12h00 - Apéritif Salons Mairie



Retour sur le programme

Lancé par l'Etat en 2020, le programme Petites Villes de Demain vise à donner aux élus des intercommunalités, et des villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité, les moyens de concrétiser leur projet de territoire. Déployé sur l'ensemble du territoire national, le programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours, en soutenant les collectivités dans des trajectoires dynamiques qui répondent aux enjeux contemporains.

La convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)

Créée par la loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) du 23 novembre 2018, l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) est un outil à la disposition des collectivités locales pour lutter prioritairement contre la dévitalisation des centres-villes, porter et mettre en œuvre des projets de territoire dans les domaines urbain, économique et social. Elle se matérialise par la signature d'une convention entre la commune, l'intercommunalité, le département et l'Etat.

Les partenaires

Outre les signataires de la convention, les parties prenantes au programme Petites Villes de Demain incluent notamment la banque des territoires, la direction départementale des territoires de Vaucluse, le service développement de la cohésion des territoires, les architectes des bâtiments de France, l'Anah, le Parc Naturel Régional du Luberon ou encore le Syndicat Intercommunal de Rivière Calavon-Coulon

Parmi les projets 2023 - 2026

- ▶ Réhabilitation du gymnase Michaël Guigou
- ▶ Réaménagement de la place Jean Jaurès
- ▶ Réhabilitation des Bains Douches et création d'un accueil jeunes
- ▶ Renaturation des cours des écoles
- ▶ Réaménagement de la place de la Bouquerie
- ▶ Création d'un parcours thématiques en cœur de ville
- ▶ Aménagement d'une maison des sports
- ▶ Création d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à St Michel
- ▶ Redynamisation du commerce du cœur de ville
- ▶ Instauration d'un permis de louer, quartier Saint Michel
- ▶ Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU)
- ▶ Promotion des savoir-faire locaux et entreprises emblématiques du territoire
- ▶ Réalisation d'un plan de mobilité simplifié

- ▶ Création d'un parking relais
- ▶ Création d'un équipement culturel intercommunal
- ▶ Opération Grand Site Massif des Ocres
- ▶ Développement d'un projet intercommunal autour du vélo
- ▶ Refonte de la signalisation d'information locale
- ▶ Poursuite du programme de rénovation énergétique des bâtiments et de l'éclairage public
- ▶ Actions d'information sur les dispositifs ORT
- ▶ Production d'une charte « Nature en Ville » et d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- ▶ Projets et actions en faveur de l'amélioration du cadre et de la qualité de vie (seniors, jeunesse, ...)
- ▶ Réhabilitation de la piscine Viton
- ▶ Réaménagement du Calavon
- ▶ Réaménagement du cours Lauze de Perret

Emilie Sias, Adjointe à la Politique de la Ville

Chargée de la coordination du programme Petites Villes de Demain

« A travers ce programme, la Ville d'Apt concentre son ambition sur le renforcement de ses capacités à remplir ses fonctions de centralité et sur la réalisation de projets concrets qui intègrent les dimensions économique, sociale et environnementale. [...] Pour moi qui ai eu la chance d'être au cœur du sujet depuis le début et de coordonner le programme, c'était vraiment motivant et très fédérateur. Chaque étape entre la labélisation et la signature de la convention a été marquée par un véritable processus de réflexion et d'argumentation avec de multiples parties prenantes. [...] Il s'agissait de démontrer que la Ville d'Apt méritait vraiment d'être soutenue, ses grands projets de mandat comme les nombreuses «petites actions» qui changent la vie au quotidien. Cela aura été un vrai challenge ! Un challenge réussi pour nos partenaires qui lors du dernier comité de pilotage ont salué le dynamisme de la Ville d'Apt, le nombre et la variété de ses projets. »

Contact : communication@apt.fr